

Le futur traité transatlantique, menace pour l'Europe ?

Discuté en toute discrétion depuis un an, cet accord commercial entre les États-Unis et l'Europe suscite fantasmes et inquiétudes. Qu'en est-il vraiment ?

Qu'est-ce que le TTIP ?

Le TTIP (*Transatlantic Trade and Investment Partnership*) est un vieux projet d'accord de libre-échange commercial entre les États-Unis et l'Europe. Les négociations ont démarré en juillet 2013. Elles ne devraient pas aboutir avant 2015.

Quel est son objectif ?

Constituer un marché commun de 820 millions de consommateurs, c'est-à-dire près de la moitié du PIB de la planète et un échange commercial sur trois. Concrètement, le traité vise à supprimer les droits de douane pour les échanges de biens. Mais ils ne sont plus que de 3 % environ. L'essentiel n'est pas là.

Le traité vise surtout à harmoniser les normes sanitaires, de sécurité ou d'hygiène dans un très grand nombre de domaines (agroalimentaire, industrie, pharmacie...). Cela permettrait, par exemple, qu'une voiture homologuée aux États-Unis le soit automatiquement en France.

Qui négocie avec les Américains ?

Les pays membres de l'Union ont confié cette mission à la direc-

tion générale du commerce de la Commission européenne. À sa tête, le commissaire néerlandais Karel de Gucht, entouré d'une trentaine de négociateurs (juristes, économistes, anciens banquiers...), tous chargés de dossiers spécifiques : droits de douanes, PME, création d'une instance d'arbitrage, automobile...

Quel intérêt pour les États-Unis ?

Ils cherchent des alliés face aux géants chinois et indien (1). Mais aussi à renforcer le bloc occidental face à la Russie en créant une sorte « d'Otan » du commerce. L'objectif est aussi de réussir à imposer au maximum leurs propres standards.

Et pour l'Europe ?

Cet accord devrait doper la croissance et les exportations. À la clé, 120 milliards d'euros supplémentaires pour l'Europe chaque année, estime le *Centre for economic policy research*. Certains analystes pensent que la France gagnerait un demi-point de croissance. L'accord pourrait créer 2 millions d'emplois de part et d'autre de l'Atlantique, dont 121 000 en France. Mais tout dépen-

dra du rayon d'action de l'accord final.

Qui est pour ?

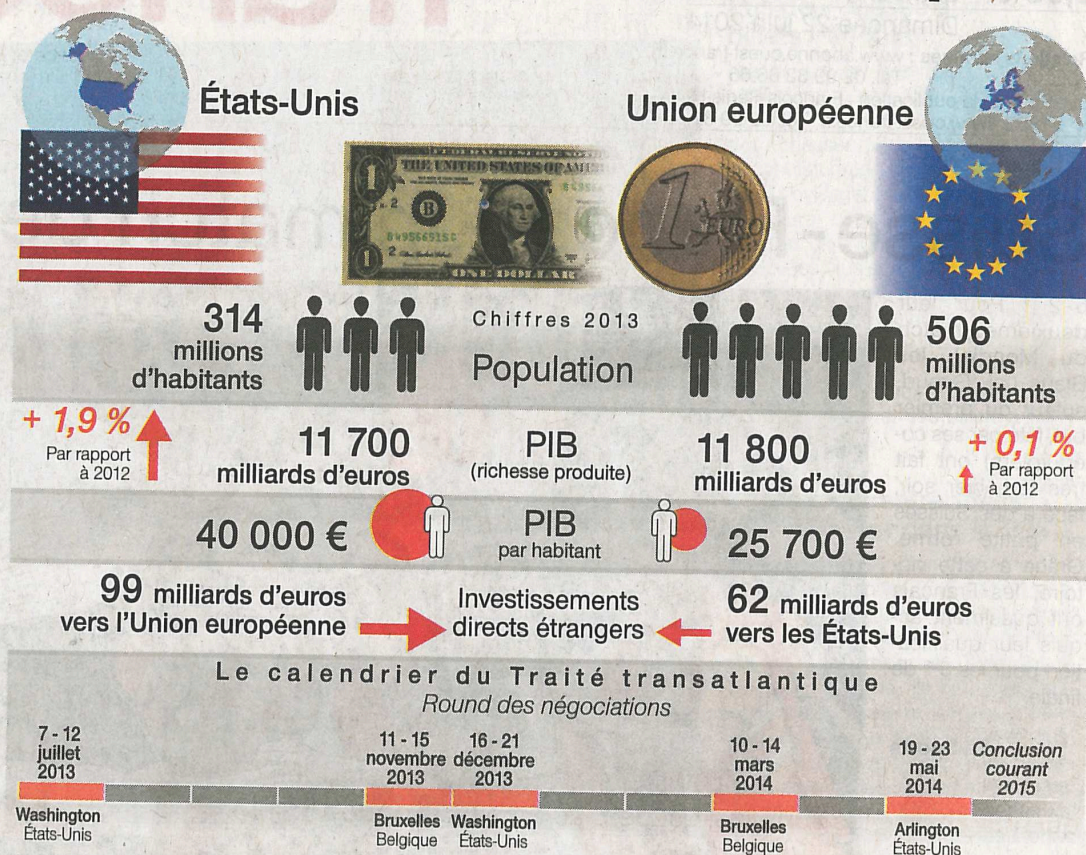
Le Parlement européen : 78 % des eurodéputés ont validé le principe du traité, l'an dernier. La Commission et la plupart des chefs d'État européens appuient ces négociations au nom de la croissance et de l'emploi. Angela Merkel trouve l'idée « fascinante » et François Hollande a appelé à une accélération des négociations.

Qui est contre ?

En France, les extrêmes, mais aussi les écologistes et des organisations comme Attac. Certains défendent la préférence nationale, d'autres dénoncent la perte de souveraineté des États au profit des multinationales, d'autres encore redoutent la concurrence américaine. Pour Dominique Strauss-Kahn, « le vrai sujet, ce sont les normes [...]. Il va falloir se battre ».

Guillaume BOUNIOL.

(1) Lire aussi en page Agriculture.



Bœuf aux hormones, poulet au chlore... Faut-il vraiment s'inquiéter ?

Vrai-faux

Nous allons manger du poulet au chlore et du bœuf aux hormones FAUX

C'est sûrement le point qui cristallise le plus les débats. Et pourtant... Si le traité vise, notamment, à supprimer les freins au libre-échange, l'Union européenne a déjà annoncé qu'elle ne baissera pas ses exigences en matière de normes sanitaires et phytosanitaires.

Concrètement, cela signifie que le poulet au chlore et le bœuf aux hormones ne vont pas arriver dans nos assiettes. Seul le bœuf américain sans hormones, dont les quotas sont en discussion, devrait traverser l'Atlantique. Quant aux OGM, l'Union a déjà annoncé qu'elle laisserait le choix aux États de les interdire, ou non.

Des multinationales pourront tenter des procès à la France VRAI et FAUX

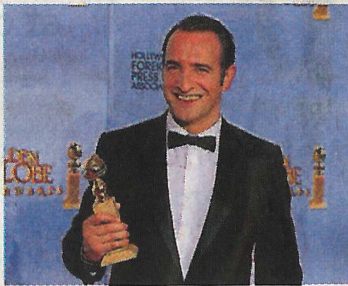
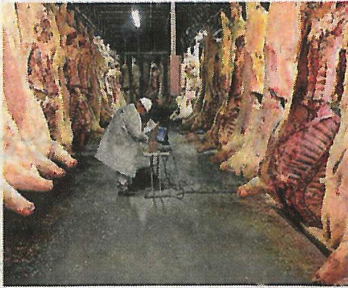
Le projet de création d'un tribunal d'arbitrage supranational est effectivement sur la table des négociations. Indépendant, il pourrait sanctionner un État en conflit avec une entreprise. Un tel dispositif existe, par exemple, dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), signé entre le Canada, les États-Unis



Les inquiétudes concernant, en vrac, le gaz de schiste, la viande de bœuf aux hormones, ou encore le cinéma.

et le Mexique.

Les opposants, dont les Verts, craignent que des multinationales américaines remettent en cause l'interdiction des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou de l'exploitation du gaz de schiste, au nom du principe de libre concurrence. Autre crainte : la perte de souveraineté des États.



Pas sûr, pour autant, qu'un tel tribunal voit le jour. Alors que la France et l'Allemagne s'y opposent, la Commission européenne a lancé, jusqu'au 6 juillet, une consultation publique sur Internet.

Le cinéma français est menacé VRAI et FAUX

Il y a un an, l'actrice française Béré-

nice Bejo (*The Artist*, OSS 117...) était montée au front, accompagnée d'autres personnalités du cinéma européen. Objectif : exclure l'exception culturelle du traité. Cela a été le cas dès le début des négociations.

Néanmoins, et comme l'ont rappelé, il y a peu, *Les Échos*, les géants américains de l'Internet (Google, Amazon, Apple...) sont de plus en plus présents, y compris dans les services audiovisuels. Sans compter l'arrivée prochaine de Netflix, l'entreprise américaine qui proposera un catalogue impressionnant de films et de séries.

Les négociations manquent de transparence VRAI et FAUX

Secrètes, les négociations ? Oui, en partie, parce que leur contenu n'est pas accessible au grand public. Mais les textes des chapitres du TTIP, en préparation, peuvent être consultés par les parlementaires (sous conditions : dans une salle spéciale, sans téléphone portable...).

À noter, également, que la Commission européenne a fait valoir publiquement ses positions dans cinq domaines (substances chimiques, cosmétiques, véhicules à moteur, produits pharmaceutiques, textile et habillement).

Alexandre BLAISE.

« Nous avons tous à gagner à aller vite, sinon nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations. »

François Hollande.

Un défi majeur, une négociation opaque

Inédit. Le mot revient sans cesse. Par son ampleur, le traité négocié depuis un an par l'Union européenne et les États-Unis n'a pas d'équivalent dans l'histoire. Ces deux entités, à elles seules, concentrent 45 % du PIB mondial, près d'un tiers des échanges. Si accord il y a, le bloc occidental pèsera très lourd dans le monde du commerce. L'une des ambitions du traité est d'ailleurs de servir de noyau à un futur accord multilatéral incluant les émergents.

L'enjeu est immense et l'Europe ne peut, d'un revers de main teinté d'anti-américanisme, le minimiser. Nos pays jouent en partie leur capacité de peser sur la production de normes à l'échelle mondiale. Doit-on plus redouter les visées libérales américaines, ou craindre d'être marginalisés dans la mondialisation ?

En l'absence de modèle comparatif, la réponse est ardue. D'autant que la négociation est juridiquement complexe et politiquement sensible. Sur au moins quatre matières : la réglementation financière, les appellations contrôlées des produits agri-

coles, la hiérarchie des normes (supra ou infranationales), enfin sur les règlements des différends entre un colosse privé et un État. Le traité peut être un levier de puissance formidable, encore faut-il ne pas y laisser trop de plumes.

Sujet sensible. Deux cultures juridiques s'affrontent. Il n'est pas aisé de tricoter un accord gagnant-gagnant. Américains et Européens ne conçoivent pas la souveraineté de la même manière. L'affaire de la BNP vient nous rappeler combien la puissance peut être à géométrie variable.

Premier marché mondial, l'Europe n'a pas de raisons d'avoir peur. Elle peut, et doit, négocier ferme. Plus nos négociateurs seront forts, plus les tentations impérialistes de Washington seront contenues. Elles ne seraient d'ailleurs pas extensibles aux émergents. Mais pour être forte, l'Europe ne peut éluder le débat sur des sujets aussi cruciaux où l'identité démocratique est en jeu. Jusqu'ici, une opacité excessive n'a pas permis ce débat. Il est temps de le lancer.

Laurent MARCHAND.